L'abeille produit bien des trésors, mais elle assure avant tout un rôle écologique indispensable dans la reproduction de la majorité des espèces végétales.

Depuis le début des années 90, les spécialistes s'inquiètent d'une surmortalité alarmante. Les causes sont multifactorielles et difficiles à cerner, mais nous pouvons tous, collectivités, professionnels, entreprises et particuliers, adopter des principes simples qui favorisent la santé et la nutrition de nos amis pollinisateurs dont nous dépendons tant.

Diminuer ou écarter tout traitement chimique dans les espaces végétalisés, privilégier et développer les plantes mellifères locales, soutenir les apiculteurs locaux : voilà quelques actions simples à la portée de tous.

J'ai voulu qu'en la matière, le Conseil général des Alpes-Maritimes soit exemplaire en prenant l'initiative d'un plan apicole durable 06.

Il comporte des mesures mises en œuvre par le Département depuis plusieurs années pour préserver les abeilles : entretien des bords de route et des parcs naturels sans produits chimiques, fauchage tardif, soutien aux apiculteurs, lutte contre les pathologies de l'abeille, sensibilisation auprès des scolaires et du grand public ; il développera aussi de nouvelles actions comme l'accueil plus important de ruches dans les parcs départementaux, l'appui technique aux apiculteurs, le développement de la filière de production de reines et ambitionne de regrouper un large partenariat.

Ce dépliant vous invite à agir en adoptant les bons réflexes dans vos jardins.

ERIC **CIOTTI**
Député
Président du Conseil général des Alpes-Maritimes

Nos partenaires « *Bee friendly** »

Ce dépliant vous est remis par :

Vous trouverez les partenaires du Conseil général des Alpes-Maritimes sur le site
www.cg06.fr

CONSEIL GÉNÉRAL
ALPES-MARITIMES

* Respectueux des abeilles - Mars 2013 - Ne pas jeter sur la voie publique - Photo : Cg06 - F. LAMMENS, G. VERAN et C. URBAN - J. Fernandes - Nice-Matin

PLAN APICOLE DURABLE 06

Pour nos abeilles, agissez aux côtés du Département.

CONSEIL GÉNÉRAL
ALPES-MARITIMES

Produits chimiques : danger pour nos abeilles.

Votre jardin : un garde-manger.

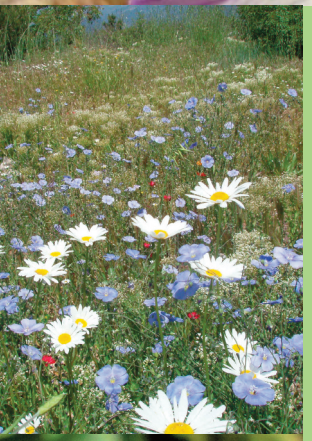

Biodiversité

L'abeille assure la reproduction de **80 %** des espèces végétales

Alimentation mondiale

D'après la FAO*, sur les **100** espèces cultivées qui fournissent **90 %** des aliments mondiaux : **71 %** sont pollinisés par les abeilles

* : Food and Agriculture Organization

Une situation alarmante

Une **mortalité en constante augmentation** depuis les années 90

« Si l'abeille disparaissait de la surface du globe, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre ».

Citation attribuée à Albert Einstein

Pour choisir les produits de traitement de votre jardin :

- Lisez bien les indications (des pictogrammes vous informent) et respectez le mode d'emploi.
- Préférez les pratiques et produits naturels.

Pour en savoir plus

Prenez conseil auprès des fournisseurs et partenaires du Département : www.cg06.fr
Ils vous aideront à décripter l'impact des produits sur les abeilles et vous indiqueront les bons gestes.

- Les sites internet utiles :
  - Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation : http://www.itsap.asso.fr
  - Syndicat de Miels de Provence et des Alpes du Sud (SYMPAS) : http://www.miels-de-provence.com
  - Société Nationale d'Horticulture de France
  Plan Ecophyto 2018 : http://www.jardiner-autrement.fr

Pour planter dans votre jardin :

- Prenez en compte le caractère mellifère des plantes.
- Préférez les essences locales.
- Ne coupez pas les fleurs trop tôt.
- Pensez que les abeilles ont aussi besoin d'eau.

Pour en savoir plus

Prenez conseil auprès de votre pépiniériste.

- Contacts utiles :
  - Ligue de Protection des Abeilles (LPA) : http://lpa-pollinisateurs.e-monsite.com/
  - Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM Apicole) : http://www.civampaca.org/api06.htm
  - Association pour le Développement de l'Apiculture provençale (ADAPI) : http://www.adapi.itsap.asso.fr/